

Réunion du CVS du 17/12/2018

Membres présents :

- ***Représentants résidents***

Présences : Me HERTER, M JENNEVIN, Me SENS, Me VOLKMAR

Absence : Me CONTEJEAN

- ***Représentants familles***

Présences : Me BOILLON, Me FAIVRE, Me JAHIER, Me JOUFFROY, Me LORENZI, Me PREVOT

Absence excusée : M SCHUH

- ***Représentants salariés***

Présence : Me LE GALL

Absence : Me DILLY

- ***Représentants direction :***

Présence : M LAINE directeur

- **Autre:**

Présence : Me BOITEUX N. coordinatrice du CVS

Ouverture de séance 14h

Point sur la réunion préparatoire des résidents du 19/12/18 (compte-rendu joint)

- **Cuisine**

Fréquence des pommes de terre grillées :

M LAINE : « Les personnes présentes au **CVS (Conseil de la Vie sociale)** et participant à la commission « menus » doivent faire remonter les demandes au moment de cette rencontre avec les chefs cuisinières. »

Temps d'attente des personnes dépendantes physiquement en salle à manger après le repas.

RESIDENTS: « Ce sont plus les personnes arrivées depuis peu qui sont concernées. Elles s'angoissent. Il faut leur laisser le temps de s'habituer aux rythmes de la maison »

RESIDENTS « Les soignantes arrivent généralement rapidement mais elles ne peuvent pas accompagner tout le monde en même temps »

- **Entretien des locaux**

Encombrement de la galerie du 3^{ème} étage

M LAINE va vérifier en direct mais à ce jour, il n'y a que très peu de matériel : 1 chevet, 1 chaise percée, 1 déambulateur. Le véhicule électrique garé dans le coin est utilisé par les veilleurs pour leur éviter la multitude de pas à réaliser au cours de la nuit et il n'y a pas d'autre endroit pour le garer »

FAMILLES : « il y a environ 3 semaines cette galerie était encombrée nous l'avions nous-même constaté : chariot de rangement de grille, lits... »

RESIDENTS « Le chevet est dans cette galerie depuis des mois » « Lorsque le kiné faisait marcher des personnes elle n'était pas encombré mais maintenant on ne voit plus le kiné »

FAMILLES « L'établissement ne dispose-t-il pas d'endroits spécifiques pour ranger ce matériel ou l'évacuer ? »

M LAINE « M BONJOUR, (IDEC Infirmier Diplômé d'Etat Cadre) est responsable du matériel médical. Je verrai avec lui. Les locaux de l'institution sont pleins. »

M LAINE « Des fauteuils en attente de réfection y ont été entreposés mais maintenant ils sont à l'atelier pour la réfection des accoudoirs »

L'espace réservé aux déchets

M LAINE : « Ce constat est justifié, j'en ferai part au directeur technique. »

Isolation des fenêtres

M LAINE : « Un chantier est en cours pour le réglage des fenêtres. Un gros travail sur le chauffage est réalisé et c'est un travail de tous les instants. La température doit être partout de 23°. Lorsqu'elle n'est pas atteinte, des radiateurs d'appoint peuvent être installés par les techniciens. »

SALARIE : « Les températures élevées des chambres à BETHESDA se justifient peut-être par le passage de tuyauterie. »

- Soins :

Hydratation

FAMILLE : Une représentante demande si la vigilance concernant l'hydratation est aussi de rigueur en hiver.

M LAINE : « J'imagine que les soignantes y veillent » Ce que confirme la représentante des salariés.

Flacons de désinfectant à l'entrée des services et salle à manger

M LAINE : « OK pour les flacons de désinfectants. L'information sera donnée à M BONJOUR (IDEC)

Bains et douche : refus d'une résidente

M LAINE : « Si Me ne veut pas de douche, on respecte son choix. Par contre, je demande aux soignantes, que malgré ce refus, elles lui en proposent une; elle peut un jour changer d'avis.

Comme pour tous les services apportés, il faut toujours proposer un choix et ne pas se cantonner dans l'habitude. Par exemple même si une personne demande régulièrement du café, il faut tout de même lui énumérer les propositions à chaque service. »

Changement de place à table en salle à manger

RESIDENTS : « Comment faire pour changer de table en salle à manger ? »

M LAINE : « Il faut s'adresser à M BONJOUR (IDEC) »

- **Cadeaux de Noël**

M LAINE : « C'est la présidente de l'association qui s'occupe du choix et de l'achat des cadeaux. Il faut lui transmettre les idées des résidents pour les années à venir. Pour cette année il est trop tard. »

- **Animations**

Communication : Affichage, informations...

RESIDENTS : « Pourrait-on indiquer sur les affiches des activités le lieu où elles se déroulent ? »

Me BOITEUX « J'ai bien pris note »

FAMILLES : « Serait-il possible que ces plannings soient ajoutés au site Internet afin que les familles qui sont loin prennent connaissance de ce qui est proposé ? »

Me BOITEUX : « Je les enverrai par mail à l'informaticien qui gère le site ».

FAMILLES : « Serait-il possible également d'y ajouter le compte-rendu du CVS ? »

M LAINE « Je suis d'accord. Me BOITEUX l'enverra à M CHAVEY notre informaticien »

FAMILLES : « Les familles peuvent-elles connaître la liste des activités auxquelles leurs parents participent ? »

Me BOITEUX : « De façon quantitative, il y a au salon de thé deux classeurs à disposition des familles qui contiennent les bilans participatifs de chaque résident par quinzaine tant avec les animatrices qu'avec la psychologue et l'art-thérapeute. De façon qualitative, les animatrices se tiennent à disposition des familles pour les rencontrer et évoquer ce qui est réalisé sans toutefois trahir le secret professionnel lié à la vie de leurs parents. IL y a également un bilan d'animation rédigé avant chaque **PP (Projet Personnalisé)** ou **PA (Projet d'Accompagnement)** dont le contenu est exposé lors de l'élaboration de ces deux projets par la psychologue. »

Activités programmées

Me BOITEUX : « Pour répondre aux attentes spécifiques des résidents par rapport à des menus particuliers, des ateliers « cuisine » sont programmés pour janvier. »

Demandes des familles

PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés)

FAMILLES : « Où en êtes-vous ? »

M LAINE : « Notre projet a été retenu. **L'ARS (Agence régionale de la santé)** proposait 10 places pour 31 candidatures. L'avantage de notre projet était notre capacité à démarrer dès janvier car les locaux sont existants.

Il y aura 14 résidents concernés mais une file active de 40 personnes susceptibles d'y participer est établie par M BONJOUR (IDEC) et Me CHAPUIS (psychologue). Pour le démarrage il y aura 21 résidents de BETHESDA sélectionnés selon les critères établis par l'ARS. Les prérequis pour qu'un résident puisse intégrer le PASA : un score de **MMS (Mini Mental Score)** supérieur à 10 et un diagnostic neuropsychologique de niveau P2 (troubles modérés du comportement, dépression)

Les locaux utilisés seront côté « jardin » à BETHESDA : salle d'activité, salle des familles, cuisine thérapeutique, et le cercle d'activité.

Le recrutement en interne des soignantes a été réalisé. Me LE GALL, Me DOMINGUES et ME SCHERRER ont été sélectionnées. Le poste de nuit de Me LE GALL sera comblé en interne par une veilleuse qui ne dispose pas d'un roulement stable.

L'établissement a recruté une ergothérapeute qui interviendra à hauteur de 0.2 équivalent temps plein. Elle n'interviendra que pour le PASA. Elle établira le programme d'activité en association avec le médecin coordonnateur.

1 poste d'ergothérapeute équivaut au niveau salaire à deux postes d'aides-soignantes. Depuis 2017, les soignantes ne sont plus que deux dans chaque service. Cela représente 10 toilettes par jours. Même si notre établissement est dans la configuration des autres EHPAD (**Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes**), je préfère favoriser la qualité de l'accompagnement aux soins pour les résidents et les soignants. Le choix est vite donc fait. Une ergothérapeute est un luxe. »

SALARIE : « Nous avons visité 3 PASA afin de nous familiariser avec ce nouveau pôle, et nous avons obtenu beaucoup d'informations. Un cahier des charges étant imposé par l'ARS, il y a beaucoup de similitudes entre chacun. Ce qui nous a frappés c'est le calme et la quiétude qui y règne. Un de nos objectifs sera de créer ce calme dans notre PASA. Les retours donnés par les **ASG (Assistants de Soins en Gériatrie)** qui y travaillent sont encourageants : positivité pour les personnes accueillies, les comportements sont différents par rapport à ceux des « services traditionnels ». La volonté d'y participer des résidents est indispensable ; ils n'y participent pas tous les jours. Les activités proposées sont des activités du « quotidien » : lecture de journal, préparation d'une partie du repas, prise du repas, temps de détente et temps d'activité. Le PASA fonctionnera de 10h à 17h. Nous serons 2 ASG à temps plein, 1 présente une fois par semaine et pour les temps de remplacements. »

- Budget

M LAINE : « Bonne nouvelle, notre **PMP (Pathos Moyen Pondéré)** sera à nouveau validé le 7 et le 8 mars 2019 par le Dr Agnès MEILLIER de l'ARS et notre **GMP (GIR Moyen Pondéré)** le 13 mars par le Dr Dominique BONNOT-SAUTRE du CD25.

Je vous rappelle que notre budget « soins » est basé sur le GMP et le PMP selon l'équation tarifaire suivante :

Budget soins = Valeur du point*nb places en Hébergement Permanent (HP)*(GMP+2,59*PMP), soit :

Budget soins = 10 euros*149 lits*(767+2,59*155)

En 2016 le GMP était de 767, il est à peu près identique en 2018. Par contre le PMP était de 155 en 2016, il est passé à 245 en 2018. Cela signifie, si ces deux indicateurs sont validés en l'état par les médecins de l'ARS et du CD 25, une augmentation du budget soin correspondant à 11 postes de soignants mais qui s'étalera sur 5 années à partir de 2020.

La mauvaise nouvelle, c'est qu'en 2018 nous avons bénéficié d'une reprise de déficit de l'année 2016 de 153 403 euros, que nous n'aurons plus en 2019, et donc notre budget soins passera de 1 869 532 euros en 2018 à 1 718 479 euros en 2019.

Par ailleurs, les **PEC-CAE (Parcours Emploi Compétences – Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi)** sont de plus en plus difficiles à faire et de moins en moins bien subventionnés, donc les recettes liées à ces contrats vont significativement baisser en 2019.

Ces deux éléments cumulés vont faire que l'année 2019 sera une année de transition difficile sur le plan budgétaire.

- **Locaux et extérieurs**

Encombres du couloir devant l'ascenseur au niveau cuisine

M LAINE : « Nous rappellerons aux soignants que les chariots au retour de la distribution des repas doivent être bien rangés afin de ne pas dépasser la limite du croisement des couloirs. »

Caméra de surveillance

FAMILLES, SALARIE, Me BOITEUX : « La chambre est un espace privé et l'installation de caméra y est interdite »

M LAINE confirme et ajoute : « Nous travaillons sur un projet de vidéo surveillance mais sur l'extérieur pour pallier les risques d'intrusion »

FAMILLES, SALARIE : « Au service Chouffet, un couple possède un chien. L'ouverture de la porte fenêtre de leur chambre est trop dure à ouvrir et de ce fait, la nuit, M sort le chien en passant par le couloir de déambulation mais ne referme pas la porte. Que faire ? »

Terrain de pétanque

FAMILLES : « Le sol du terrain de pétanque (vers le grand parking) n'est pas lisse »

M LAINE : « J'en informerai les techniciens »

Wifi

FAMILLES : « Le wifi ne fonctionne plus à Béthesda »

Me BOITEUX : « L'informaticien est informé de ce problème et travaille à le résoudre »

FAMILLES : « Peut-on communiquer par wifi avec les résidents depuis leurs chambres ? »

Me BOITEUX : « Le service d'animation dispose d'ordinateur mobile sur lesquels « SKYPE » est installé. Pour prendre contact avec un résident, il suffit de le signaler aux animatrices afin de définir un jour et l'heure en fonction de la disponibilité du personnel »

Standard téléphonique

FAMILLES : « Il est très difficile de joindre un résident par téléphone le week-end »

M LAINE : « Par rapport à la demande précédemment émise par les familles, je me suis renseigné auprès de mes collègues directeur d'EHPAD. Dans un rayon de 40km, les EHPAD n'ont pas d'agent d'accueil le week-end »

- **Cuisine**

FAMILLES : « Le chef en période d'essai a-t-il été embauché ? »

M LAINE : « Non, il est parti mais nous avons une nouvelle chef Me LUCAS qui a débuté en novembre. Sa période d'essai arrive à échéance et nous espérons qu'elle restera »

- **Collation**

FAMILLES : « Les gâteaux sont trop sucrés »

M LAINE : « Ce sont des gâteaux industriels. Je souhaiterais par exemple que les résidents du PASA réalisent des pâtisseries qui seraient distribuées à la collation »

FAMILLES : « 1 résident qui dort au moment de la collation n'est pas réveillé pour être servi or il le souhaiterait »

SALARIE-Me BOITEUX : « Dans ce cas particulier, M n'est pas en capacité d'avoir exprimé une telle demande. Vient-elle de lui ou de la famille ? Les soignants sont là pour les besoins et les désirs des résidents »

M LAINE : « J'en parlerai avec l'IDE (**Infirmière Diplômée d'Etat**). »

Fin de séance à 16h30 Prochaine rencontre le mardi 19 mars 2019 14h au grand salon